

Avis sur la Journée de consultation de l'industrie

Appareils technologiques en milieu de travail

Produits d'imagerie et d'impression en bloc

Table des matières

1. OBJECTIFS RELATIFS À LA WEBDIFFUSION DE LA JOURNÉE DE CONSULTATION DE L'INDUSTRIE	2
2. RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS SUR L'ÉVÉNEMENT	2
3. CONTEXTE ET PORTÉE	3
3.1. PORTÉE DE LA JOURNÉE DE CONSULTATION DE L'INDUSTRIE	4
4. APERÇU DU PROCESSUS D'APPROVISIONNEMENT	6
4.1. ÉTAPES DE L'APPROVISIONNEMENT	6
4.1.1. Consultation de l'industrie	6
4.1.2. Invitation à se qualifier (IQ)	8
4.1.3. Examen et précision des exigences (EPE)	9
4.1.4. Demande de propositions (DP)	9
5. LOGISTIQUE RELATIVE À LA JOURNÉE DE CONSULTATION DE L'INDUSTRIE	9
5.1. DÉTAILS SUR LA WEBDIFFUSION ET LA TÉLÉCONFÉRENCE	9
5.2. INSCRIPTION	10
5.2.1. Fournisseurs et associations de l'industrie	10
5.2.2. Fonctionnaires	10
5.2.3. Modification d'une demande d'inscription	10
5.2.4. Confirmation de l'inscription	11
5.2.5. Dépenses liées aux activités de consultation de l'industrie	11
5.2.6. Participation aux activités de consultation de l'industrie	11
5.3. LOGISTIQUE DE LA SÉANCE	11
5.3.1. Renseignements sur la webdiffusion	11
5.4. HORAIRE DE LA JOURNÉE DE CONSULTATION DE L'INDUSTRIE – LE 15 JUILLET 2015	12
6. POUR NOUS JOINDRE	14
7. EXCEPTION AU TITRE DE LA SÉCURITÉ NATIONALE	14
8. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	14

Pièce jointe A – Formulaire d'inscription à la Journée de consultation de l'industrie

Pièce jointe B – Formulaire d'inscription à la Journée de consultation de l'industrie pour les fonctionnaires

1. Objectifs relatifs à la webdiffusion de la Journée de consultation de l'industrie

Le 15 juillet 2015, Services Partagés Canada (SPC) tiendra une journée de consultation de l'industrie pour :

- a) Établir un dialogue avec l'industrie et obtenir des commentaires sur d'éventuelles stratégies d'approvisionnement liées à l'approvisionnement de produits d'imagerie (p. ex. imprimantes et numériseurs) et des produits d'impression en bloc (impression de grands volumes à partir de centres d'impression) aux organisations partenaires et clientes de SPC;
- b) Présenter les principaux enjeux et questions d'ordre opérationnel de SPC, et obtenir les commentaires de l'industrie dans une soumission écrite par la suite;
- c) Expliquer l'approche proposée en ce qui a trait aux solutions d'approvisionnement collaboratif;
- d) Expliquer le processus de vérification de l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement.

L'événement se tiendra dans la région de la capitale nationale, et les participants pourront y assister par téléconférence ou webdiffusion.

2. Renseignements importants sur l'événement

Formule :	Séance d'une demi-journée consacrée à l'Initiative des appareils technologiques en milieu de travail (ATMT) dans le cadre de la Journée de consultation de l'industrie.
Support d'information :	Téléconférence et webdiffusion grâce au service de téléconférence du gouvernement fédéral (consulter la section 5.1 pour obtenir de plus amples renseignements).
Public :	La Journée de consultation de l'industrie porte principalement sur les produits d'imagerie et d'impression en bloc. La séance s'adresse aux fournisseurs et aux associations de l'industrie de la technologie de l'information (TI), ainsi qu'à tous les fonctionnaires intéressés.
Date :	Le mercredi 15 juillet 2015, de 13 h 15 à 16 h 15, heure avancée de l'Est (HAE).
Date limite d'inscription :	Le 13 juillet 2015, à 16 h (HAE).
Pour obtenir de plus amples	Veuillez consulter la section 5.

renseignements :

3. Contexte et portée

L'Initiative des ATMT est le nouveau volet des programmes de transformation de SPC. Le 1^{er} avril 2013, le gouvernement du Canada a confié à SPC le mandat d'assurer la prestation de services d'approvisionnement et de fourniture de matériel et de logiciels destinés aux ATMT, y compris des logiciels de sécurité. Cela s'inscrit dans le mandat de SPC, lequel consiste à maintenir et à améliorer la prestation de services d'infrastructure de TI, tout en veillant au renouvellement de l'infrastructure de TI du gouvernement, qui est vieillissante.

L'Initiative des ATMT concerne environ 90 ministères et organismes fédéraux à l'échelle du gouvernement du Canada. Ces ministères et organismes sont divisés en organisations partenaires, dont SPC fait partie, et en organisations clientes.

L'Initiative des ATMT porte sur le matériel informatique, ainsi que sur les logiciels et les services de soutien connexes, et elle s'étendra sur une période de six ans, soit de 2013-2014 à 2018-2019. SPC normalisera, regroupera et restructurera la prestation du matériel, des logiciels et des services de maintenance connexes aux appareils des utilisateurs finaux, à l'échelle du gouvernement du Canada. Les principales conclusions sont les suivantes :

- a) Réduire les coûts associés au matériel, aux logiciels et aux services de soutien relatifs aux appareils technologiques en milieu de travail, et réaliser des économies;
- b) Réduire les vulnérabilités cybernétiques en matière de TI et renforcer la sécurité de la TI (par exemple, à l'aide d'une normalisation accrue, de correctifs et de versions mis à jour, et en protégeant la chaîne d'approvisionnement contre l'équipement non sécurisé);
- c) Améliorer la productivité des utilisateurs finaux en leur offrant un meilleur soutien (par exemple, une diminution des interruptions causées par des problèmes avec des appareils, et une réduction du temps nécessaire pour résoudre les problèmes de logiciels) et fournir aux employés des appareils mieux harmonisés avec leurs besoins et leurs fonctions professionnelles;
- d) Améliorer la prestation de services et rendre l'expérience des utilisateurs à l'échelle du gouvernement plus uniforme.

L'Initiative des ATMT permettra d'appuyer les travaux de SPC visant la consolidation et la modernisation de l'infrastructure de TI du gouvernement du Canada. En outre, cette initiative contribuera grandement à l'appui d'une fonction publique réseautée et connectée, tel que prévu dans le cadre de l'Objectif 2020.

3.1. Portée de la Journée de consultation de l'industrie

La Journée de consultation de l'industrie est axée sur les exigences en matière de produits d'imagerie des appareils technologiques en milieu de travail et d'impression de grands volumes à partir de centres d'impression (ce que l'on appelle l'impression en bloc). La Journée de consultation de l'industrie porte notamment sur l'impression en bloc, car il se peut que ce processus puisse fonctionner en synergie avec les produits d'imagerie des appareils technologiques en milieu de travail.

Par souci de précision, chaque composante est définie comme suit :

- a) On entend par « produits d'imagerie » les imprimantes et les numériseurs pouvant se connecter directement à un appareil informatique ou à un réseau, ainsi que les appareils multifonctions qui servent à la fois d'imprimante, de numériseur, de photocopieur et de télécopieur.
- b) On entend par « impression en bloc » l'impression spécialisée de grands volumes qui est effectuée dans les centres d'impression. Seulement les produits d'impression en bloc et non pas la prestation de services d'impression en bloc sont inclus dans cette journée de consultation de l'industrie. Ce processus permet d'établir un service d'impression normalisé et pleinement géré, dans le cadre duquel les capacités de distribution et d'envoi sont offertes dans des installations d'impression sécurisées et centralisées.

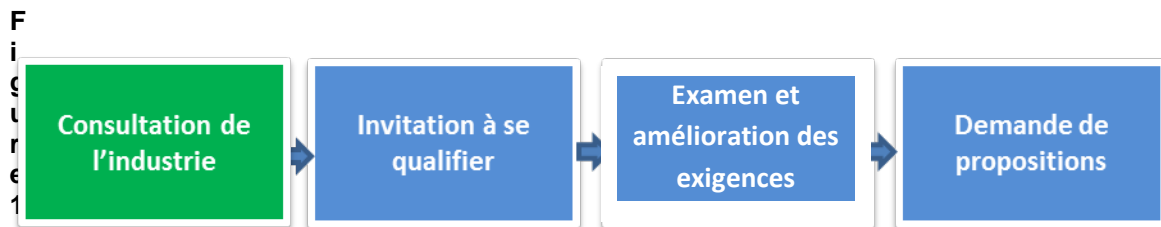
Le tableau 1 présente un énoncé plus détaillé de l'ensemble des types d'appareils et des services de soutien connexes.

Tableau1 – Portée détaillée de la Journée de consultation de l'industrie

APPAREILS	
<i>Inclus dans la portée</i>	<i>Exclus de la portée</i>
<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Imprimantes et numériseurs pouvant se connecter à un appareil informatique ou à un réseau; <input checked="" type="checkbox"/> Appareils multifonctions d'impression et d'imagerie amovibles ou dans le réseau combinant des fonctions d'impression, de numérisation, de télécopie et de photocopie; <input checked="" type="checkbox"/> Appareils utilisés dans le cadre de l'impression de grands volumes à partir de centres d'impression (impression en bloc). 	<ul style="list-style-type: none"> X Télécopieurs autonomes et photocopieurs ne fonctionnant pas en réseau; X Photocopieurs pouvant traiter des volumes importants; X Imageurs spécialisés (<i>à savoir ceux qui ne traitent pas les formats de papier réguliers 8,5 sur 11 po, 8,5 sur 14 po et 11 sur 17 po</i>).
SERVICES	
<i>Inclus dans la portée</i>	<i>Exclus de la portée</i>
<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Déploiement des appareils; <input checked="" type="checkbox"/> Surveillance et gestion de la flotte; <input checked="" type="checkbox"/> Approvisionnement et renouvellement en matière de biens non durables, à l'exception du papier; <input checked="" type="checkbox"/> Services relatifs au matériel et services de réparation de bris sur place; <input checked="" type="checkbox"/> Maintenance préventive assurée en continu, gestion opérationnelle et optimisation de la flotte; <input checked="" type="checkbox"/> Élimination des appareils. 	<ul style="list-style-type: none"> X Serveur d'impression, file d'attente d'impression ou gestion de l'impression relative au traitement de l'information; X Opérations de production liées à l'impression en bloc.

4. Aperçu du processus d'approvisionnement

Le processus d'approvisionnement associé aux produits d'imagerie et d'impression en bloc suivra les étapes des solutions d'approvisionnement collaboratif présentées à la figure 1 ci-dessous.



– Étapes des solutions d'approvisionnement collaboratif

4.1. Étapes de l'approvisionnement

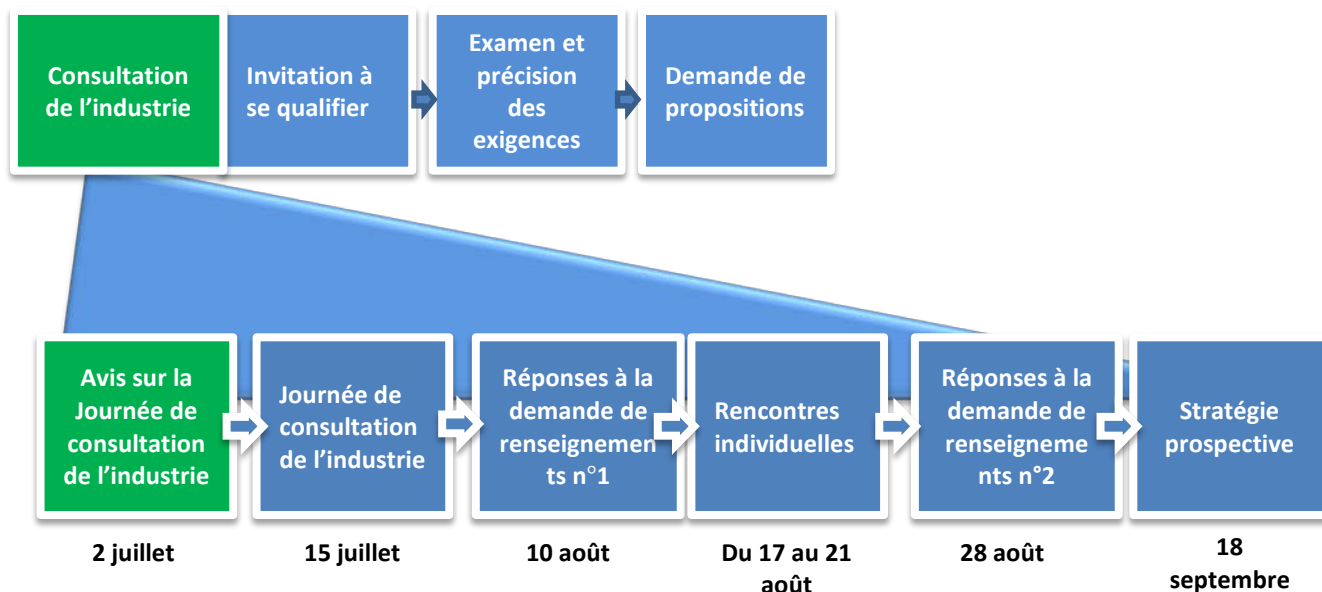
4.1.1. Consultation de l'industrie

Il s'agit de l'étape actuelle. Le fait de consulter l'industrie offre à celle-ci une occasion de fournir des commentaires par rapport à la portée du projet, aux options relatives aux solutions et à la prestation de services, ainsi qu'à l'approche d'approvisionnement. Plus précisément, les objectifs sont les suivants :

- Offrir à l'industrie un aperçu de l'approche d'approvisionnement proposée;
- Offrir à l'industrie l'occasion de formuler des commentaires sur la portée de l'Initiative, la solution et les options de prestation de services ainsi que sur la stratégie de la passation de contrats;
- Évaluer l'intérêt de l'industrie à l'égard de la proposition d'une solution;
- Comprendre la capacité de l'industrie à satisfaire aux principales exigences;
- Faire évoluer le point de vue actuel du gouvernement du Canada au sujet des options, des possibilités et des nouvelles technologies;
- Peaufiner davantage la portée et les exigences de l'Initiative.

La figure 2 ci-dessous présente un résumé général des étapes de la consultation de l'industrie, lesquelles sont décrites en détail dans cette sous-section.

Figure2 – Étapes de la consultation de l'industrie



1. Avis sur la Journée de consultation de l'industrie

Il s'agit de la trousse d'information actuelle qui permet au gouvernement du Canada de faire part à l'industrie de son intention d'organiser une journée de consultation de l'industrie, et de lui fournir des renseignements et des directives sur la façon de participer à cet événement.

2. Journée de consultation de l'industrie

Il s'agit de l'activité de consultation menée dans le but d'atteindre les objectifs présentés à la section 1.

3. L'industrie fournit des réponses écrites à la demande de renseignements n°1

Les questions à l'industrie formulées par SPC dans le cadre de la Journée de consultation de l'industrie ainsi que toutes les clarifications supplémentaires seront publiées sur le site Web www.achatsetventes.gc.ca. Ces questions permettent à l'industrie de fournir une rétroaction écrite et des réponses, et ce, jusqu'au 31 juillet 2015. Cette étape permet aux fournisseurs et aux associations de l'industrie qui n'ont pas eu l'occasion de participer à la Journée de consultation de l'industrie, organisée dans le cadre de l'étape de consultation de l'industrie, de fournir une rétroaction écrite, quant aux pratiques exemplaires, aux exigences et aux défis. Les commentaires soumis après la date limite seront acceptés; toutefois, le gouvernement du Canada ne pourra les examiner que si le temps le permet.

4. Rencontres individuelles

Les fournisseurs et les associations de l'industrie ayant soumis des réponses écrites auront l'occasion de participer à des séances individuelles avec les représentants du gouvernement du Canada à la suite de la Journée de consultation de l'industrie. Ces rencontres s'adressent aux fournisseurs et aux associations de l'industrie qui souhaitent formuler des commentaires supplémentaires au sujet du processus d'approvisionnement, de la portée de l'initiative et des exigences présentés pendant la Journée de consultation de l'industrie. Il n'y aura pas de programme précis. Toutefois, le gouvernement du Canada aimerait aborder les points suivants :

- Rétroaction sur la portée de l'initiative, les exigences, le processus d'approvisionnement et les options pour la prestation de services;
- Pratiques exemplaires/études de cas relatives aux produits d'imagerie que les fournisseurs et les associations de l'industrie aimeraient présenter.

Le gouvernement du Canada peut, à sa discrétion, communiquer avec les répondants pour leur poser des questions supplémentaires ou obtenir des clarifications sur les réponses fournies. En fonction des détails fournis dans leur réponse, le gouvernement du Canada peut demander une rencontre de suivi avec certains répondants.

5. L'industrie fournit des réponses écrites à la demande de renseignements n°2

Un deuxième ensemble de questions portant principalement sur les critères d'évaluation associés à l'IQ sera publié par courriel aux fournisseurs et aux associations de l'industrie ayant pris part à une rencontre individuelle, et ce, une fois que les rencontres individuelles seront terminées. Cela leur donnera l'occasion de soumettre leurs commentaires écrits sur les critères d'évaluation et les défis relatifs à l'IQ. Les commentaires soumis après le 28 août 2015 seront acceptés, cependant, le gouvernement du Canada ne pourra les examiner que si le temps le permet.

6. Stratégie pour l'avenir

Le gouvernement du Canada compte tirer parti des commentaires recueillis à l'étape de la consultation de l'industrie pour établir une stratégie de transformation et pour solidifier l'approche d'approvisionnement.

À l'avenir, le gouvernement du Canada exigera des fournisseurs qu'ils détiennent une attestation de sécurité de niveau Secret ou supérieur pour passer aux étapes subséquentes du processus d'approvisionnement.

4.1.2. Invitation à se qualifier (IQ)

L'étape de l'IQ sert à identifier les répondants qui possèdent des compétences et une expérience démontrées dans la fourniture de solutions relatives aux produits d'imagerie et d'impression en bloc, et ce, en se fondant sur les critères devant être publiés dans l'IQ.

Les répondants qui satisfont à tous les critères d'évaluation spécifiés seront considérés comme des « répondants qualifiés » et pourront passer à l'étape de l'examen et de l'amélioration des exigences, qui est décrite ci-dessous.

4.1.3. Examen et amélioration des exigences (EAE)

Au cours de l'étape de l'EAE, SPC collaborera étroitement avec les répondants qualifiés afin d'aborder les principaux enjeux et d'améliorer les exigences. SPC communiquera ses exigences préliminaires aux répondants qualifiés et leur demandera de formuler des commentaires, des suggestions, ou encore de préciser toute question qui, selon eux, devrait être clarifiée par le Ministère.

SPC utilisera les résultats de l'étape de l'EAE pour peaufiner les exigences liées aux demandes de propositions (DP) lors de l'étape de la demande de soumissions. Les renseignements recueillis ne seront pas utilisés pour évaluer les soumissions présentées par les répondants qualifiés.

Une évaluation de l'information sur la sécurité de la chaîne d'approvisionnement sera également entamée durant cette étape. De plus amples renseignements seront rendus disponibles au sujet du processus d'évaluation de l'information sur la sécurité de la chaîne d'approvisionnement durant la Journée de consultation de l'industrie.

4.1.4. Demande de propositions (DP)

À l'étape de la demande de propositions, SPC pourra publier une ou plusieurs DP officielles.

Seuls les répondants qualifiés ayant réussi le processus d'évaluation de l'information sur la sécurité de la chaîne d'approvisionnement seront autorisés à déposer une soumission officielle conforme aux exigences énoncées dans la ou les DP.

5. Logistique relative à la Journée de consultation de l'industrie

5.1. Détails sur la webdiffusion et la téléconférence

- Deux liens vers WebEX (français et anglais) et trois numéros de téléconférence (anglais, français et terrestre) par association industrielle ou fournisseur inscrits par Internet;
- Des dossiers de présentation en anglais et en français;
- Les vidéos des présentateurs;
- Des services d'interprétation en français ou en anglais;
- La communication audio par le biais de la téléconférence :
 - Les opérateurs accueilleront les inscrits et confirmeront le nom de ces derniers ainsi que celui de leur entreprise;
 - Les opérateurs recevront les questions des participants et les mettront en file d'attente.

5.2. Inscription

5.2.1. Fournisseurs et associations de l'industrie

Les fournisseurs et associations de l'industrie intéressés doivent remplir électroniquement le « *Formulaire d'inscription à la Journée de consultation de l'industrie* », à la pièce jointe A, et le renvoyer en pièce jointe à l'adresse : ConsultationSPC.SSCConsultation@canada.ca au plus tard le 13 juillet 2015, à 16 h (HAE).

Il ne peut y avoir plus de deux (2) inscriptions par fournisseur ou association de l'industrie pour la webdiffusion, et les renseignements suivants doivent être fournis :

- La dénomination sociale de l'entreprise;
- Une adresse courriel de l'entreprise qui sera utilisée pour toutes les communications;
- Le nom de chaque inscrit;
- L'adresse courriel des inscrits (pour envoyer le lien vers la webdiffusion et la téléconférence);
- Le domaine d'expertise de l'entreprise.

En fournissant les renseignements ci-dessus, les parties consentent à ce que ceux-ci soient communiqués au public, ce qui peut comprendre tout enregistrement subséquent, notamment les exposés, les questions et les réponses présentés pendant la webdiffusion.

À noter que SPC publiera la liste des fournisseurs et associations de l'industrie inscrits à la séance sur le site www.achatsetventes.gc.ca.

5.2.2. Fonctionnaires

Tout fonctionnaire intéressé doit remplir électroniquement le « *Formulaire d'inscription à la Journée de consultation de l'industrie pour les fonctionnaires* », à la pièce jointe B, et le renvoyer en pièce jointe à ConsultationSPC.SSCConsultation@canada.ca au plus tard le 13 juillet 2015, à 16 h (HAE). Toutes les demandes d'inscriptions des fonctionnaires seront traitées selon le principe du premier arrivé, premier servi, et selon les limites de capacité.

5.2.3. Modification d'une demande d'inscription

Des changements peuvent être apportés à une demande d'inscription en envoyant un courriel à ConsultationSPC.SSCConsultation@canada.ca au plus tard le 14 juillet 2015, à 16 h (HAE); cela comprend le fait de remplacer un ou des inscrits par une ou d'autres personnes. Les représentants doivent s'inscrire auprès de SPC en respectant le processus d'inscription décrit dans le présent avis (section 5.2).

5.2.4. Confirmation de l'inscription

SPC confirmera l'inscription et tout changement aux demandes d'inscription à la Journée de consultation de l'industrie auprès de chaque inscrit par courriel, au plus tard le 14 juillet 2015, à 16 h (HAE).

5.2.5. Dépenses liées aux activités de consultation de l'industrie

SPC ne remboursera pas les dépenses liées à la participation aux activités associées à cette journée de consultation de l'industrie.

5.2.6. Participation aux activités de consultation de l'industrie

La participation à ces activités de consultation de l'industrie n'est pas obligatoire. Les fournisseurs qui choisissent de ne pas participer à la séance ou de ne pas présenter de réponses écrites pourront tout de même participer à l'étape de l'IQ du processus d'approvisionnement.

5.3. Logistique de la séance

5.3.1. Renseignements sur la webdiffusion

Date de la webdiffusion :	15 juillet 2015.
Période prévue pour l'ouverture de session :	À partir de 12 h 30 (HAE).
Début de la webdiffusion :	De 13 h 15 à 16 h 15 (HAE).
Sécurité :	Les présentations ne contiendront aucun renseignement classifié.
Restrictions associées à l'ouverture de session :	Les liens fournis pour l'ouverture de session seront uniques et ne pourront être utilisés qu'une seule fois. On encourage les fournisseurs et les associations de l'industrie à utiliser leurs salles de conférence pour répondre aux besoins des équipes. Les participants qui nécessitent plus de deux liens relatifs à l'ouverture de session pour répondre aux besoins de divers emplacements éloignés doivent transmettre leurs demandes d'ici le 15 juillet 2015. Les demandes seront traitées selon le principe du premier arrivé, premier servi, et en fonction de la disponibilité. Le gouvernement du Canada n'est pas responsable de l'accès à Internet des participants ou de la qualité de leur connexion Internet, y compris tous les problèmes relatifs aux services locaux et aux pannes.

5.4. Horaire de la Journée de consultation de l'industrie – le 15 juillet 2015

On effectuera un survol des composantes clés de l'Initiative des ATMT, de même que des processus liés à l'approvisionnement prévu et à l'information sur la sécurité de la chaîne d'approvisionnement.

Remarque : Le matériel présenté dans le cadre de la Journée de consultation de l'industrie pourrait changer après l'affichage du présent avis. Nous utilisons l'heure avancée de l'Est (HAE).

Heure (HAE)	Présentateur	Description
De 13 h 15 à 13 h 20	Pankaj Sehgal, sous-ministre adjoint par intérim, Direction générale des réseaux et des utilisateurs, SPC	Mot d'ouverture et présentation des objectifs liés à la Journée de consultation de l'industrie
De 13 h 20 à 13 h 30	Pankaj Sehgal, sous-ministre adjoint par intérim, Direction générale des réseaux et des utilisateurs, SPC	Avenir de SPC
De 13 h 30 à 13 h 45	Alan Manara, directeur général, Technologie en milieu de travail, Direction générale des réseaux et des utilisateurs, SPC	Survol du contexte, de la portée et de l'environnement actuel
De 13 h 45 à 14 h 30	André Arsenault, directeur, Initiative des Appareils technologiques en milieu de travail, Direction générale des réseaux et des utilisateurs, SPC	Survol des exigences en matière de produits d'imagerie et des questions de l'industrie
De 14 h 30 à 15 h 05	Dale Heins, directeur principal, Services d'ordinateur central et d'impression en bloc, Direction générale de la gestion des services et des centres de données, SPC	Survol des exigences en matière d'impression en bloc et des questions de l'industrie
De 15 h 05 à 15 h 20	Jason Weatherbie, directeur, Direction des acquisitions et des relations avec les fournisseurs, SPC	Approche relative aux solutions d'approvisionnement collaboratif
De 15 h 20 à 15 h 45	Alexandre Dorion, gestionnaire, Direction générale de la cybersécurité et de la sécurité de la TI, SPC Jérôme Tremblay, conseiller en cybersécurité, Bureau des relations stratégiques, Centre de la sécurité des télécommunications Canada	Survol du processus d'évaluation de l'intégrité de la sécurité de la chaîne d'approvisionnement
De 15 h 45 à 16 h 15	Alan Manara, directeur général, Technologie en milieu de travail, Direction générale des réseaux et des utilisateurs, SPC Dale Heins, directeur principal, Services d'ordinateur central et d'impression en bloc, Direction générale de la gestion des	Questions et réponses Récapitulation et mot de la fin

	services et des centres de données, SPC	
--	-----------------------------------------	--

6. Pour nous joindre

Andrea Totten
Direction générale de l'approvisionnement
et des relations avec les fournisseurs
Services partagés Canada
180, rue Kent, 13^e étage
Case postale 9808, succursale T CSC
Ottawa (Ontario) K1G 4A8
CANADA
Numéro de téléphone : 613 415-9164
Courriel : andrea.totten@canada.ca

7. Exception au titre de la sécurité nationale

L'Initiative des ATMT fait l'objet d'une exception au titre de la sécurité nationale; elle n'est donc pas assujettie aux dispositions des accords commerciaux.

8. Renseignements supplémentaires

Cet événement est ouvert à tous les fournisseurs et associations de l'industrie de l'industrie de la TI, ainsi qu'à tous les fonctionnaires intéressés. Les représentants des médias **ne peuvent** y participer. Toutes les demandes des médias doivent être transmises à l'équipe d'Affaires publiques de SPC, en composant le 613 947-6276 ou en envoyant un courriel à ssc.media-medias.spc@canada.ca.

Les renseignements fournis dans le présent avis sont présentés à titre informatif seulement, et SPC se réserve le droit de modifier toute partie du contenu de cet avis, y compris les dates. Veuillez consulter le site www.achatsetventes.gc.ca pour obtenir les renseignements les plus récents sur le processus d'approvisionnement d'appareils technologiques en milieu de travail.

Les présentations faites par SPC, les questions à l'industrie, la liste des fournisseurs et des associations de l'industrie qui ont participé à la webdiffusion de la Journée de consultation de l'industrie, ainsi que toute clarification supplémentaire seront diffusés sur le site www.achatsetventes.gc.ca (le service électronique d'appels d'offres utilisé par SPC).

L'industrie est invitée à faire des commentaires sur l'information fournie dans l'avis relatif à la Journée de consultation de l'industrie. Ces commentaires doivent être transmis à l'adresse courriel suivante : ConsultationSPC.SSCConsultation@canada.ca.

Pièce jointe A – Formulaire d’inscription à la Journée de consultation de l’industrie

(Le Formulaire d’inscription à la Journée de consultation de l’industrie est joint en tant que document distinct.)

Pièce jointe B – Formulaire d’inscription à la Journée de consultation de l’industrie pour les fonctionnaires

(Le Formulaire d’inscription à la Journée de consultation de l’industrie pour les fonctionnaires est joint en tant que document distinct.)